



Cher-e-s ami-e-s et sympathisant-e-s d'ATTAC

L'analyse d'Ignacio Romanet dans le Monde Diplomatique de décembre 1997 qui est à l'origine de notre mouvement n'a pas pris une ride.

La crise sociale et écologique que nous traversons à donné malheureusement raison à nos analyses.

Ces dernières sont parfois reprises dans le discours politique, déformées la plupart du temps, mais, sous l'effet de la mondialisation financière, la remise en cause quotidienne des acquis sociaux et des droits fondamentaux, le démantèlement des services publics, l'échec de Copenhague, le refus de réguler

la finance internationale soulignent le peu d'avancées réelles et l'importance de la tâche qui nous reste à accomplir pour désarmer les pouvoirs financiers et alerter l'opinion publique

La nécessité d'un mouvement d'éducation populaire, fédérateur, porteur de résistances et d'alternatives tel qu'ATTAC, s'avère plus que jamais d'actualité

Pour être un des acteurs du changement de rapport de force que nous attendons, ATTAC doit se renforcer et pour cela, compte que votre adhésion ou ré-adhésion (les adhésions représentent 90% du financement de l'association)*

Adhérer c'est déjà agir !

Si vous militez dans une autre association, êtes membre d'un parti ou si vous êtes simple citoyen, ATTAC va vous permettre d'enrichir votre réflexion en vous proposant une grille de lecture différente de l'actualité, élaborée au sein de l'action militante avec de nombreuses autres associations citoyennes.

Si vous disposez d'un peu plus de temps, vous serez également les bienvenus pour participer à nos activités et mobilisations.

Vous êtes attendu-e-s à l'AG ouverte de notre comité local, le 1^{er} avril (Maison des associations, 20h)

Où nous débattons de notre nouveau plan d'action et des orientations à donner à notre avenir.

Pour rendre possible « l'autre monde » auquel nous aspirons tous, l'implication de chacun est nécessaire et c'est ensemble que nous y parviendrons

* Rappelons également que pour les adhérents assujettis à l'impôt sur le revenu, 66% du montant de l'adhésion est déductible